Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 90821 - 2018 B 16757 - 440 380 871 - A.P.I. CONSEIL

Copie certifiée conforme à l'original
Le représentant légal

Bilan simplifié

ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	189 674	23 837	165 837	124 828	41 009
Autres immobilisations incorporelles	80 605	53 590	27 015	36 235	- 9 220
Immobilisations corporelles	270 183		270 183	259 927	10 256
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	**540 462**	**77 427**	**463 035**	**420 990**	**42 045**
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	924 282	81 258	843 024	676 194	166 830
Autres créances	98 020		98 020	223 937	- 125 917
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	118 501		118 501	325 817	- 207 316
Caisse					
Charges constatées d'avance	48 258		48 258	40 933	7 325
ACTIF CIRCULANT	**1 189 062**	**81 258**	**1 107 804**	**1 266 882**	**- 159 078**
TOTAL GENERAL ACTIF	**1 729 524**	**158 685**	**1 570 839**	**1 687 872**	**- 117 033**

PASSIF

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves réglementées			
Autres réserves	257 000	284 000	- 27 000
Report à nouveau	538	163	375
Résultat de l'exercice	109 111	23 375	85 736
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées	1 503	503	1 000
CAPITAUX PROPRES	**412 152**	**352 041**	**60 111**
Dettes			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées	448 245	518 589	- 70 344
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	89 778	80 904	8 874
Fournisseurs et comptes rattachés	252 931	300 153	- 47 222
Autres dettes	367 733	436 185	- 68 452
Produits constatés d'avance			
DETTES	**1 158 687**	**1 335 831**	**- 177 144**
TOTAL GENERAL PASSIF	**1 570 839**	**1 687 872**	**- 117 033**

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 15/05/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 570 838,68 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 109 111,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 540 462 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*129 674*	*108 259*	*48 259*	*189 674*
Immobilisations corporelles	*78 475*	*2 130*		*80 605*
Immobilisations financières	*259 927*	*10 257*		*270 183*
TOTAL	*468 075*	*120 645*	*48 259*	*540 462*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 77 427 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*4 846*	*18 992*		*23 837*
Immobilisations corporelles	*42 240*	*11 350*		*53 590*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*47 085*	*30 342*		*77 427*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	*115 389*	*20 411*	*94 978*	*de 3 à 5 ans*
Autres immo incorporelles	*15 695*	*3 427*	*12 268*	*10 ans*
Installations générales agence	*8 061*	*8 061*	*0*	*4 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*72 544*	*45 529*	*27 015*	*de 3 à 5 ans*
Immobilisations incorp en cour	*58 591*	*0*	*58 591*	*Non amortiss.*
TOTAL	*270 279*	*77 427*	*192 851*	

3.2 - Etat des créances = 1 075 487 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*4 927*		*4 927*
Actif circulant & charges d'avance	*1 070 560*	*1 070 560*	
TOTAL	*1 075 487*	*1 070 560*	*4 927*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 81 258 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*70 009*	*25 006*	*13 757*		*81 258*
Comptes financiers					
Total	*70 009*	*25 006*	*13 757*		*81 258*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 102 974 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*99 343*
Autres créances	*3 632*
Disponibilités	
TOTAL	*102 974*

3.5 - Charges constatées d'avance = 48 258 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*100*	*400,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*100*	*400,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 1 503 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*503*	*1 000*			*1 503*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*503*	*1 000*			*1 503*

4.3 - Etat des dettes = 1 068 909 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*448 245*	*211 592*	*198 403*	*38 251*
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*252 931*	*252 931*		
Dettes fiscales & sociales	*278 498*	*278 498*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*89 236*	*89 236*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*1 068 909*	*832 256*	*198 403*	*38 251*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 227 300 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*83 206*
Dettes fiscales & sociales	*74 056*
Autres dettes	*70 038*
TOTAL	*227 300*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 926 292 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*1 926 292*	*100,00 %*
TOTAL	*1 926 292*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 077 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*96 285*		*96 285*
Résultat financier	*-8 254*		*-8 254*
Résultat exceptionnel	*24 158*		*24 158*
Participation des salariés			
TOTAL	*112 188*	*3 077*	*109 111*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*109 111*
Impôts sur les bénéfices	*3 077*
Résultat comptable avant impôts	*112 188*
Variation des prov. réglementées	*1 000*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*113 188*

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*4*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*10*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*14*	*0*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 102 974 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*99 343*
Clients factures a etablir(4181000000)	*99 343*
Autres créances :	*3 632*
Fournisseurs avoirs à recevoir(4098000000)	*3 632*
TOTAL	*102 974*

8.2 - Charges constatées d'avance = 48 258 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	*48 258*
TOTAL	*48 258*

8.3 - Charges à payer = 227 300 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*83 206*
Frounisseurs factures non parv(4081000000)	*83 206*
Dettes fiscales et sociales :	*74 056*
Dettes provisio. pour conges payes(4282000000)	*41 679*
Provision intéressement(4284000000)	*15 535*
Charges sociales sur conges payes(4382000000)	*16 671*
Org soc charges à payer(4386000000)	*171*
Autres dettes :	*70 038*
Avoirs à établir oeb(4198000000)	*54 862*
Avoirs à établir(4198000001)	*15 175*
TOTAL	*227 300*

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euro Edité le 15/05/2024

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CELANIE	*40 000*	*201 587*	*100*	*255 000*	*255 000*			*518 357*	*19 253*	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

SOMMAIRE

Aux comptes annuels présentée en Euro

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

A.P.I CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €

Siège social : PARIS - 75008 - 128, rue de la Boétie

440.380.871 R.C.S. PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 109.111 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	109.111 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	538 €
Pour former un bénéfice distribuable de	109.649 €
A titre de dividendes	75.000 €
Soit 1,875 € par action	
Le solde	34.649 €
Au compte « autres réserves »	34.500 €
Le solde	149 €

En totalité au compte « report à nouveau », qui s'élève ainsi à 149 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15.000 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 60.000 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président